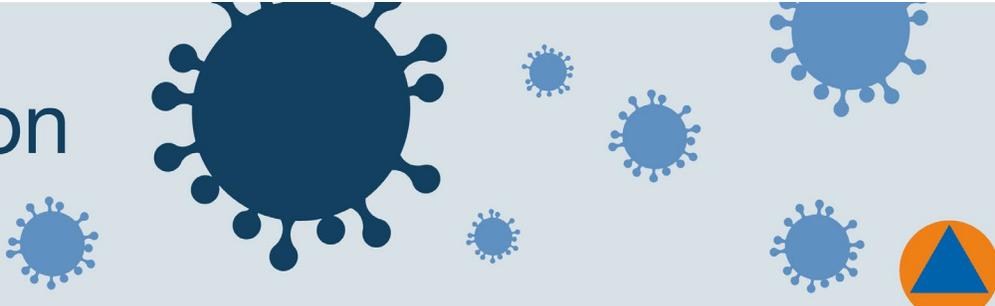


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les médecins, les gestionnaires cliniques et le personnel infirmier

DATE : Le 11 août 2020

**OBJET : Mise à jour de la note de service du 29 mai 2020 -
Évaluation et dépistage des usagers hospitalisés/hébergés
pour COVID-19 positif**

En suivi des nouvelles directives entourant le dépistage et la levée des isolements chez la clientèle ayant la COVID-19, des modifications ont été apportées à l'Algorithme – Évaluation et dépistage pour la levée d'isolement d'un usager hospitalisé/hébergé pour COVID-19 positif.

Désormais, à partir du 28^e jour suivant le premier test positif, il sera possible de lever l'isolement d'un usager si celui-ci rencontre les critères suivants :

- Absence d'immunosuppression;
- Absence de fièvre depuis 48 heures;
- Absence de symptômes aigus depuis 24 heures;
- Peu importe les résultats des PCR.

Vous trouverez en annexe la nouvelle version de l'algorithme.

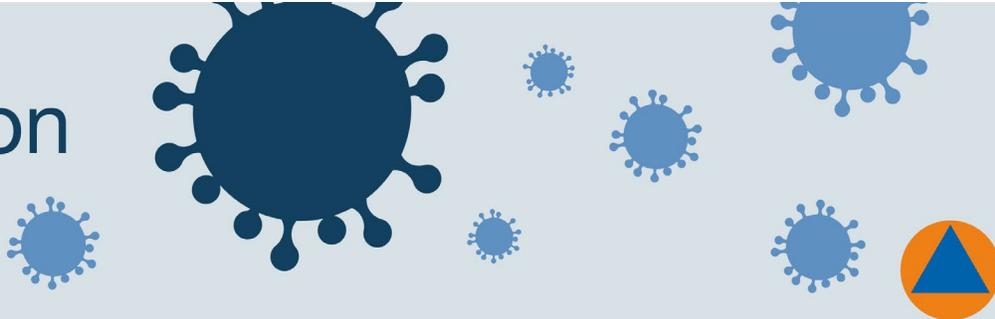
D^{re} Sarah Masson-Roy
Microbiologiste-infectiologue

Yves Roy
Directeur adjoint des soins infirmiers,
volet pratiques professionnelles et développement clinique

p. j. Algorithme – Évaluation et dépistage pour la levée d'isolement d'un usager hospitalisé/hébergé pour COVID-19 positif

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger

Communication COVID-19



ÉVALUATION ET DÉPISTAGE POUR LA LEVÉE D'ISOLEMENT D'UN PATIENT HOSPITALISÉ / HÉBERGÉ POUR COVID-19 POSITIF

